

Conseil d'établissement 2020-2021

Date : Lundi 16 novembre 2020

Heure : 19 h

Endroit : Par Teams

Absent : Mme Meghan Vézier.

Bonne(s) nouvelle(s) : M. Yves explique que nous avons apporté des changements aux récréations, afin de respecter les bulles, que nous avons ajouté des heures d'entretien pour la désinfection et que les modules de jeux sont maintenant accessibles au grand bonheur des enfants. Il nous communique aussi son inquiétude face à une possible fermeture des classes et du grand besoin que pourraient avoir nos familles dans les mois à venir, mais reste tout de même confiant que nous saurons passer cette épreuve.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	<p>M. Yves Ouellet souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stacy Létourneau QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-11-001]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020</p>	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion, mais M. Yves fait tout de même un retour, pour informer les nouveaux membres.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu</p> <p>QUE le procès-verbal du 22 juin dernier soit adopté tel quel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité.[CE2020-11-002]</p>	<p>Mme Daisy le déposera sur le site de l'école.</p>
<p>4. Règles de fonctionnement du conseil d'administration</p>	<p>M. Yves nous informe que les sièges au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire sont maintenant comblés et que Mme Valérie y siègera pour l'année présente.</p>	
<p>5. Processus et procédure du conseil d'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élections 	<p>M. Yves explique les postes qui sont à combler au sein de notre conseil d'établissement.</p> <p>ÉLECTIONS :</p> <p>Mme Daisy est proposée à titre de présidente d'élection. Elle accepte.</p> <p>AU TITRE DE PRÉSIDENT(E)</p> <p>Mme Jessica propose Mme Cynthia; Mme Stéphanie propose Mme Valérie; Mme Valérie propose Mme Stacy; Mme Jessica propose M. Patrick;</p> <p>Tous les membres proposés refusent à l'exception de Mme Cynthia qui accepte le poste de présidente pour une durée d'un an.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Choix des jours et l'heure des séances publiques et planification des dossiers 	<p><u>AU TITRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)</u></p> <p>Mme Jessica propose Mme Cynthia; Mme Stéphanie propose Mme Valérie; Mme Valérie propose Mme Stacy; Mme Jessica propose M. Patrick;</p> <p>Tous les membres proposés refusent à l'exception de M. Patrick qui accepte le poste de vice-président pour une durée d'un an.</p> <p><u>À TITRE DE SECRÉTAIRE / TRÉSORIÈRE</u></p> <p>Mme Daisy est proposée par tous les membres.</p> <p>Mme Daisy accepte et est élue secrétaire/ trésorière pour un mandat d'un an.</p> <p>Tous les autres postes pour former le conseil d'établissement ont été soumis et acceptés à l'assemblée générale du 14 septembre dernier.</p> <p>La fermeture des élections est proposée par Mme Sylvie</p> <p>PUISQUE le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année scolaire 2020-2021 est complet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Yves présente le tableau des dates proposées pour l'année scolaire en cours. Tous sont en accord. <p>Planification des dossiers; M. Yves demande d'y ajouter les points Formation des membres et Conseil d'administration du Centre de services scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup. Tous sont en accord.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne téléphonique (formulaire 14) • Déclaration d'intérêts des membres (annexe 1) • Objectifs du conseil d'établissement et budget 2020-2021 • Dépôt des règles de régie interne – Lecture et signature 	<ul style="list-style-type: none"> • M. Yves demande à ce que tous les membres complètent le formulaire et le retourne à Mme Daisy. Nous confirmons qu'en cas d'annulation de conseil d'établissement, aucun appel ne sera fait. Mme Daisy fera parvenir un courriel à tous, avec accusé de réception. • M. Yves explique le document et demande à tous les membres de le compléter et de le retourner à Mme Daisy. • M. Yves nous demande l'autorisation d'utiliser une partie des fonds de 1 500\$ de notre conseil d'établissement, afin de nous faire bénéficier, nous, les parents et le personnel, d'une conférence en ligne, en lien avec les besoins des enfants. Tous sont en accord. • M. Yves nous explique le document, nous demande de le signer et de le retourner par courriel à Mme Daisy. 	
<p>6. Normes et modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première communication, bulletins (janvier et juillet) 	<p>M. Yves nous informe qu'il y a eu une première communication aux parents en novembre dernier et qu'il y aura un bulletin en janvier ainsi qu'un autre en juin. Nous avons aussi prévu faire un suivi en avril avec les parents d'élèves qui auraient certains besoins.</p>	<p><i>Mme Daisy avisera les parents par courriel dès que les bulletins seront disponibles sur Mozaik.</i></p>
<p>7. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif • Dérangements pédagogiques • Liste du petit matériel, cahiers d'activités et agenda 	<ul style="list-style-type: none"> • M. Yves nous annonce que les élèves ont recommencé à utiliser le matériel de cirque et que celui-ci est désinfecté et qu'un groupe diffèrent par jour seulement pour l'utiliser. Il n'y aura pas de souper spaghetti puisque le budget 19-20 a été non utilisé et reporté en 20-21. • En raison des restrictions liées à la Covid19, aucun changement à l'horaire n'est prévu. • M. Yves explique qu'il n'y a pas d'agenda pour les élèves cette année et que nous ferons une vérification auprès de l'école secondaire s'il serait nécessaire ou non de recommencer à l'utiliser. 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> Partenaire Premier Tech pour aide aux familles Utilisation des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Nous aurons un budget de 500\$ pour aider les parents qui auront des difficultés financières cette année et M. Yves en fera bénéficier les familles en payant des repas chauds au Service de garde. En lien avec les restrictions sanitaires liées à la Covid19, seul le personnel du C.S.S. peut intégrer nos écoles. 	
8. Conseil d'administration C.S.S. 2020-2021	Point déjà discuté au point 4.	
9. Comité de parents	<p>Mme Valérie nous demande de publiciser les informations en lien avec les rencontres du comité de parents et d'ajouter aussi le lien du Centre de services scolaire Kamloop sur notre page Facebook.</p> <p>Elle nous informe aussi que les jeux du Québec seront en 2021-2022 et que nous aurons des pédagogiques supplémentaires en mars 2022.</p> <p>Trois nouvelles pédagogiques aussi pour cette année; dates à confirmer.</p> <p>Transport scolaire; abolition de certains circuits et/ou augmentation des tarifs. À suivre.</p>	<i>Mme Daisy fera une publication sur Facebook.</i>
10. CCSEHDAA	Toutes les informations se trouvent sur le site du C.S.S.	
11. Correspondance	<p>Aucune correspondance.</p> <p>Mme Daisy fera parvenir à tous, par courriel, un petit vidéo en lien avec la formation des membres de notre conseil d'établissement.</p>	<i>Mme Daisy fera parvenir le vidéo aux membres.</i>
12. Questions de l'assemblée	1. M. Patrick demande si les enfants peuvent aller au dépanneur pendant les heures du dîner. M. Yves explique que non et qu'un suivi a été fait en lien avec un événement passé.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>2. M. Patrick demande si le souper de la Fondation loupervivienne aura lieu. M. Yves explique qu'en lien avec la Covid19, nous en saurons plus au courant de l'année.</p> <p>3. Mme Stacy demande comment fonctionnent nos vestiaires. M. Yves explique à tous.</p>	
<p>13. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie QUE l'assemblée soit levée à 20 h 37.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-11-003]</p>	

Cynthia Parent, présidente

Yves Ouellet, directeur